

Tous ensemble pour nos salaires



Mardi 18 Février 2020

3ème séance de Négociation Annuelle Obligatoire Pour avoir notre dû nous devons nous faire entendre !

2019 a été une des années les plus dures que nous n'ayons jamais connu.

Dans tous les secteurs et dans tous les services, nous (salariés) nous sommes battus pour permettre à l'entreprise d'obtenir de nouveaux résultats commerciaux et financiers exceptionnels et historiques.

Que nous œuvrions dans le périmètre de la Diac ou de RCI, que nous travaillions dans les fonctions supports (Comptabilité, DSI, DRH, Marketing...), ou opérationnelles et commerciales comme dans les DR, chez Overlease, chez Diac, Sigma, Diac Location ou Scope ...nous tous salariés de la Diac avons su dépasser toutes les contraintes, les difficultés, le sous-effectif et le stress pour réaliser de nouvelles performances financières et commerciales.

La direction le sait. En balayant d'un revers de main tous nos efforts, toutes les victoires de chacune des équipes de la Diac, elle affiche une attitude dédaigneuse. Cela n'est pas acceptable !

Face au refus de la direction de considérer nos légitimes revendications :

Face à l'ignorance de l'effort collectif réussi et à l'absence de mesures salariales collectives affichées, nous devons réagir !

La direction générale n'apporte aucun argument objectif pour justifier son refus de gratifier ses salariés à la juste hauteur de la performance réalisée. Elle nous pronostique un avenir incertain dans le secteur automobile pour justifier une politique salariale injuste, inégalitaire et inappropriée.

Face à cette absence de considération, et en raison des conséquences négatives induites sur le pouvoir d'achat d'une partie des salariés, sur la gestion managériale du personnel encadrant (des Managers et Directeurs de Centre ou de Département seront en difficulté pour motiver les équipes), nous devons exprimer notre désaccord !

Nous demandons à la direction générale d'accorder à tous les salariés à minima les mêmes niveaux d'augmentations de salaires, de primes de performances et de mesures promotionnelles telles qu'elles avaient été mises en place l'année dernière.



La direction doit assumer ses responsabilités !

**Défendons de notre pouvoir d'achat.
Réagissons tous ensemble !**

MOBILISATION GENERALE

GREVE GENERALE

LUNDI 17 FEVRIER 2020

DE 10H à 12H

J'exerce mon droit de grève pour soutenir nos revendications salariales :

- Dans les entreprises du privé il n'y a pas de préavis à déposer
- Vous pouvez prévenir votre hiérarchie le jour même
- Il sera décompté de mon salaire juste le temps où je serai en grève

La 3^{ème} réunion de négociation salariale aura lieu le 18 février à 11H.

Nous vous invitons à un rassemblement dans le hall d'entrée du bâtiment LPN à Noisy :

Mardi 18 février 2020

de 10H à 11H

TOUS ENSEMBLE, DEFENDONS NOTRE POUVOIR D'ACHAT !